

DORLI' INFOS

JANVIER 2023



COMMUNE DE
DORLISHEIM



BELLE
ANNÉE 2023!

- 03** INFORMATIONS PRATIQUES
- 05** INFORMATIONS COMMUNALES
- 08** ÉTAT CIVIL
- 10** CADRE DE VIE / ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIE
- 12** VIE ASSOCIATIVE FÊTES DON DU SANG
- 19** INFORMATIONS PAROISSIALES
- 20** LE SAVIEZ-VOUS ?

L'ÉDITO

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Cette année 2022 se termine avec un beau clin d'œil de la nature: il a fait tout aussi chaud cet été que froid en cette mi-décembre!

Nos associations ont repris leurs activités après cette longue période de Covid. Un très grand merci à tous les bénévoles qui offrent leur temps et leurs compétences, pour permettre au plus grand nombre de pratiquer un sport ou une passion plus culturelle. N'oublions jamais que les associations portent en elles convivialité et proximité humaine.

Nos dossiers avancent autour de la sécurité, mais aussi des écoles, des jeunes ou encore de la transition écologique.

Nous continuerons à chercher à améliorer la qualité de vie, le partage et le respect de l'autre. Nous agirons aussi pour tenter de laisser une planète viable à nos générations futures.

Profitez de ces moments en famille pour vous ressourcer. Nous comptons sur vous pour nous aider à atteindre nos objectifs dans cette nouvelle année!

Bonne santé à vous.

Bonnes Fêtes.

*Le Maire
Gilbert Roth*



Cette année, la **Commune de Dorlisheim réalise le recensement de sa population** pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population: âge, profession, moyens de transport utilisés, logement...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre Commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr

Les 5 agents recenseurs :



Merci de leur réserver le meilleur accueil!

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la Commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Commune de Dorlisheim
03 88 38 11 04
mairie@dorlisheim.fr
41 Grand Rue
67120 Dorlisheim
<https://www.dorlisheim.fr/>



DORLI' INFOS – Janvier 2023
est édité par la Commune de Dorlisheim.

Directeur de la publication :
M. Gilbert ROTH, Maire

Responsable de la rédaction :
Mme Fatiha SOMMER, Adjointe au Maire déléguée à la communication.

Équipe de rédaction : Mme Maud GROSSKOST-VEIDT, Directrice générale des services – Mme Sandra MAETZ, Agent administratif – M. David PAULY, M. Guy SIAT, M. Pierre HAUSWALD, Conseillers municipaux

Credit photo : Claude Roth

Tirage : 1300 exemplaires

Impression, papier et façonnage :
Imprimerie Kocher
1 rue Jean Mentelin - 67560 Rosheim

Bulletin mensuel gratuit dispensé de dépôt légal et diffusé en boîtes aux lettres.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés est aussi meilleur pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 26 janvier 2023 ?

Vous souhaitez obtenir des informations concernant le recensement dans notre commune ? Veuillez contacter le coordonnateur communal :

Madame Marielle KOUZMIN
03 88 38 11 04 - mariellekouzmin@dorlisheim.fr



JOURNÉE RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes hommes et les jeunes femmes né(e)s entre le 1^{er} janvier 2007 et le 31 janvier 2007 devront se faire recenser en Mairie, dans le mois de leur anniversaire.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Avec la création du Répertoire Électoral Unique, les inscriptions sur les listes électorales peuvent se faire tout au long de l'année.

Venez vous renseigner en mairie !

Chacun peut vérifier son inscription électorale et son bureau de vote :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

TÉLÉTHON 2022

Merci et encore merci !

Le public n'a peut-être pas été massivement au rendez-vous, certes, mais ce sont tout de même plus de **3 000€** qui ont pu être collectés au profit du Téléthon le samedi 3 décembre dernier !

Merci à tous les bénévoles des associations participantes : l'Amicale du Château, la Bibliothèque municipale, le Lions Club, le SDD Tennis de table, le Fitness Halter's, les Dorli Liners, ARTICOM, le Judo Club, Cirk & Toile, l'AMADE et les Amis de la Pétanque. Merci également au California Club et à CORA pour leur contribution.

L'AGENDA

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| Collecte Papiers / Cartons / Plastiques <i>Vendredi 13 janvier</i> | Atelier cuisine <i>Vendredi 20 janvier 19h30</i> |
| Exposition avicole <i>7 et 8 janvier à l'Espace Pluriel</i> | Concert du Bloosband <i>Samedi 21 janvier</i> |
| Broyage des sapins - ARTICOM <i>Samedi 7 janvier de 10h à 15h</i> | Déjeuner dansant du CCAS <i>Dimanche 22 janvier</i> |
| Concert Église Protestante <i>Samedi 7 janvier à 18h</i> | Conférence « le Potager du Paresseux » <i>Vendredi 27 janvier</i> |
| Sorties des traîne-savates <i>Vendredis 13 et 27 janvier à 14h</i> | Bourse articles de pêche APPMA <i>Dimanche 29 janvier</i> |
| Célébrons ensemble la nouvelle année! <i>Samedi 14 janvier à 17h</i> | Soirée Country <i>Samedi 4 février</i> |
| Battue de chasse <i>Dimanche 15 janvier</i> | |



BATTUES DE CHASSE

Dimanche 15 janvier 2023

CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2022

Intercommunalité

Le Conseil municipal avait délibéré le 14 novembre dernier sur la mise en œuvre du reversement obligatoire de la taxe d'aménagement : 2 % de la part communale de taxe d'aménagement devaient être reversés à la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig. Or ce dispositif a été modifié fin novembre

par le législateur. La délibération précédemment prise a donc été annulée.

Finances

Une Décision Modificative du budget annexe 10181 « Locaux commerciaux » a été adoptée, afin de régulariser les dépenses d'ores et

déjà réalisées ou en cours pour les locaux sis 34-38 Grand Rue.

L'Office de tourisme de la Région de Molsheim-Mutzig a organisé, du 21 au 23 octobre dernier, le «Fou de Trucks Festival» à l'Espace Pluriel. La Commune de Dorlisheim, partenaire de la manifestation, a contribué à la mise en œuvre des moyens techniques et logistiques nécessaires, notamment sur le plan électrique. Les frais de consommation électrique seront refacturés à l'Office de tourisme, pour un montant de 445,55€ HT, soit 544,90€ TTC.

Administration générale

Le Maire rend compte d'une décision prise dans le cadre de la délégation de pouvoir. Un contrat de bail a été conclu avec la société CHOCOLAT SCHREIBER pour le local commercial d'environ 61m² situé au rez-de-chaussée de l'immeuble sis 34 Grand Rue. Le bail porte sur une durée de 9 ans à compter du 10/11/2022, pour des activités de fabrication et de vente de chocolat, moyennant un loyer de 500€ TTC/mois.

La Commune est tenue de réaliser pour le compte de l'INSEE le recensement de ses habitants, au travers d'une enquête qui se déroulera du 19 janvier au 18 février 2023. Pour mener à bien cette enquête, 5 postes d'agents recenseurs vacataires ont été créés.

Les modalités de remboursement des frais de déplacement et de repas pour les agents de la collectivité,

ainsi que pour les bénévoles ou collaborateurs ponctuels, ont été formalisées.

Affaires foncières

Une parcelle correspondant au trottoir rue des Champs, cadastrée section 14 n°347/68 d'une contenance de 0,45 are, a été acquise à l'euro symbolique.

Le Conseil municipal a émis un avis favorable à la cession, par la Paroisse protestante de Dorlisheim, d'une parcelle de vignes cadastrée section 17 n°342 d'une surface de 5,63 ares au lieu-dit Husaren.

Communication

La Bibliothèque municipale est exclusivement gérée et animée par une équipe de bénévoles, depuis sa création en 1986. Ils assurent les achats, la mise en rayon des ouvrages, les permanences d'accueil du public, les animations tous publics (petite enfance, scolaires, grand public), etc.

Depuis le mois de juin 2022, Mme Anne-Marie HAUSWALD a accepté de prendre la responsabilité de la Bibliothèque municipale.

Les comptes rendus détaillés sont tenus à la disposition des habitants sur le panneau d'affichage de la mairie et sur le site <http://www.dorlisheim.fr/mairie/seances-du-conseil.htm>.

Nous vous en parlons dans le Dorli Infos de septembre, des questions complémentaires nous ont été posées quant au fonctionnement exact **d'un chausidou** tel que celui mis en place dans la rue des Remparts.

Lorsqu'un **véhicule** circule **seul** sur le chausidou, il circule sur la **voie centrale**.

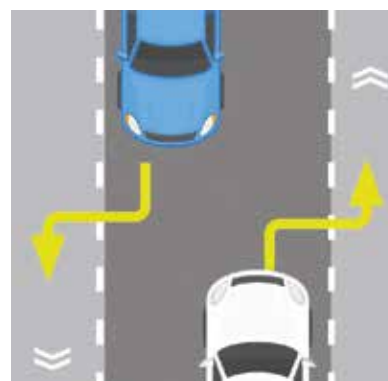


Lorsque des **vélos** ou **piétons** circulent sur le chausidou, ils circulent sur les bandes latérales **dans le sens de circulation indiqué par les chevrons**.

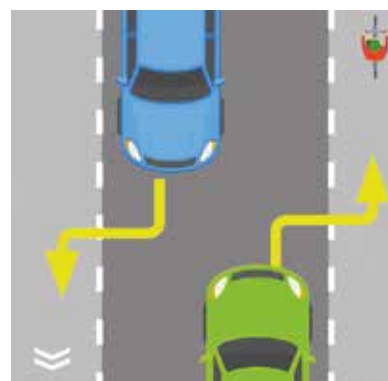


Si un **véhicule** croise un cycliste ou un piéton, dans le même sens de circulation ou en sens inverse, il **reste sur la voie centrale**.

Si **deux véhicules** doivent de croiser, **chacun se déporte sur la bande de droite**, puis se repositionne sur la voie centrale une fois que l'autre véhicule est passé.



Si **deux véhicules** doivent de croiser en **présence de piétons ou cyclistes**, chaque véhicule se déporte sur la bande de droite, en restant **derrière le piéton ou le cycliste** et en maintenant une distance de sécurité adaptée, puis se repositionne sur la voie centrale une fois que l'autre véhicule est passé.



Le piéton ou cycliste reste prioritaire sur les véhicules.

NAISSANCES

Bienvenue à...

Laura le 14/09/2021, fille de Sébastien Voelkel et de Stéphanie Jost
 Anna Claude née le 28/04/2022, fille de Rémi Bouzignac et Marion Riegert
 Enaya née le 14/05/2022, fille de Julien Hirmance et Myriam Sabri
 Robin Pierre Adécalassamy né le 15/05/2022, fils de Loïc Maurer et Alice Soucé
 Emilie Adeline née le 18/05/2022, fille de Valentin Halter et de Marjorie Poulet
 Lucile Anna Zoé née le 18/06/2022, fille de Thibault Fritz et Anne Weber
 Charlie né le 10/09/2022, fils de Ludovic Pfirsch et Anne-Sophie Bach
 Estrela née le 14/09/2022, fille de Fabio Da Mota Mendes et de Diana Ruas Dos Santos
 Bade Gaña née le 24/11/2022, fille de Birol Aydin et de Buket Günes
 Omar né le 24/11/2022, fils de Farid Hajej et de Mabrouka Ben Hadj Hamed

MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur à...

| | |
|------------------------------------|------------|
| Guy Legrand et Valérie Gbiorczyk | 04/06/2022 |
| Mickaël Nibel et Aude Pantzer | 11/06/2022 |
| Cyril Crantz et Caroline Van Rekon | 22/06/2022 |
| Grégoire Bauer et Estelle Konan | 27/08/2022 |
| Florent Kuhn et Camille Lambert | 27/08/2022 |
| Vincent Hoerter et Aude Maurer | 13/09/2022 |

NOCES D'OR 50 ANS DE MARIAGE

| | |
|---------------------|------------|
| M. et Mme Henck | 07/07/1972 |
| M. et Mme Elles | 25/08/1972 |
| M. et Mme Schroeder | 17/11/1972 |
| M. et Mme Kling | 29/12/1972 |



NOCES DE DIAMANT 60 ANS DE MARIAGE

| | |
|---------------------|------------|
| M. et Mme Arnold | 03/08/1962 |
| M. et Mme Spitz | 11/08/1962 |
| M. et Mme Oury | 27/09/1962 |
| M. et Mme Mattern | 20/10/1962 |
| M. et Mme Harteiser | 26/10/1962 |

ANNIVERSAIRES

Joyeux anniversaire à...

85 ANS

| | |
|-----------------|------------|
| Charles Raber | 19/06/1937 |
| Raymond Jacques | 02/07/1937 |
| Denise Ernst | 31/07/1937 |
| René Arnold | 15/08/1937 |
| Edmond Munsch | 07/09/1937 |
| Michel Durant | 02/10/1937 |
| Marlise Vix | 03/10/1937 |
| Marthe Karl | 17/10/1937 |

90 ANS

| | |
|-------------------------|------------|
| Marthe Boltz | 04/06/1932 |
| Jean Leroy | 04/06/1932 |
| Lydia Backert | 07/06/1932 |
| Albert Hausser | 31/07/1932 |
| Marie-Madeleine Speich | 10/09/1932 |
| Pierrette Curtinot | 06/11/1932 |
| Marie-Madeleine Hoetzel | 23/11/1932 |
| Nicole Vaudenay | 01/12/1932 |
| Alfred Jost | 03/12/1932 |
| Hélène Ernenwein | 31/12/1932 |

95 ANS

| | |
|-------------|------------|
| Emma Badda | 02/09/1927 |
| Jeanne Lutz | 18/10/1927 |

FRANCE RENOV



Le Conseiller France Rénov (ou Info Energie) conseille les particuliers souhaitant entreprendre des travaux de rénovation énergétique liés à leur logement : travaux d'isolation, de chauffage, de rénovation. Il informe aussi sur les aides financières existantes pour la rénovation énergétique du logement et du petit tertiaire privé.

PETR Bruche Mossig - 1 rue Gambrinus - 67190 Mutzig
 jean.schoepfer@petrbruchemossig.fr - 03 88 97 39 69 / 06 73 97 78 93
<https://bruche-mossig.fr/>

DÉNEIGEMENT



Rappel des consignes de sécurité et des obligations à respecter :

Il est utile de vous rappeler en tant que propriétaires ou locataires votre obligation de libérer les trottoirs enneigés au droit de votre habitation sur une largeur de 2 mètres et d'entasser la neige de façon à ce que les bouches d'incendie, les caniveaux et les puisards de rue restent dégagés.

En cas de verglas, il convient de répandre du sable ou du sel, afin de prévenir tout accident.

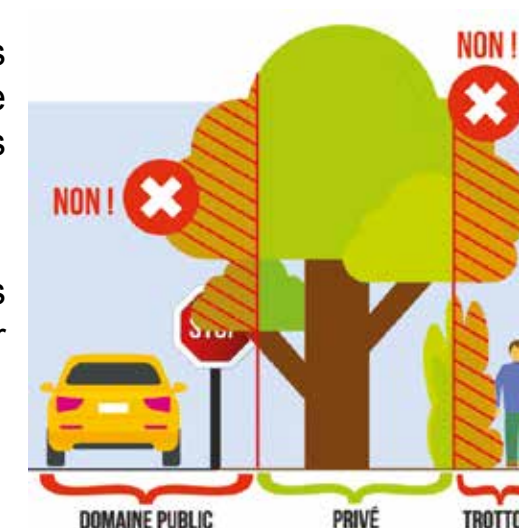
Il faut veiller à ne pas mettre un tas de neige sur le haut du trottoir, contre le mur : en journée, la neige fond et une fois la nuit venue, le trottoir devient glissant. Aussi, à chaque fois que vous le pouvez, mettez la neige sur le gazon pour construire un bonhomme de neige par exemple ou le long du caniveau.

Nous faisons appel à votre solidarité, afin d'aider les personnes âgées ou dépendantes.

ÉLAGAGE DES ARBRES ET ENTRETIEN DES HAIES

Pour assurer la commodité du passage au droit des trottoirs et des voies communales, il est important que chaque propriétaire assure l'élagage des arbres et l'entretien des haies le long de sa propriété.

En cas de risques avérés pour la sécurité des piétons notamment, la Commune rappelle qu'elle peut faire réaliser les travaux d'élagage aux frais des propriétaires négligents.



SAVEZ-VOUS PLANTER DES HAIES ?

Les haies sont un des socles de la biodiversité et pourtant, en France, nous continuons à en arracher encore et toujours plus que nous en plantons chaque année !

À Dorlisheim, nous avons pris cette situation intenable à notre compte, **la Commune s'engage à planter au moins une rangée de haies sur une longueur de 200 mètres chaque année.**



Nous travaillons avec les spécialistes de l'association « Haies Vives d'Alsace ».

Cet automne, nous avons un chantier autour de l'ancienne décharge rues Leimen et de l'Altenberg ainsi que le long de la piste cyclable vers Mutzig (jusqu'au rond-point de l'Atrium).

Le **vendredi 20 janvier**, deux classes de l'école élémentaire nous aideront et le **samedi 21 janvier**, nous ferons le reste.

Nous avons choisi la formule d'un « chantier participatif » qui remplace la traditionnelle journée citoyenne d'automne. Nous comptons sur une quinzaine de bénévoles le vendredi et une trentaine le samedi.

Le samedi 21 janvier, le repas de midi sera offert par la Commune aux bénévoles afin de tisser des liens et mieux se connaître.

Alors n'hésitez pas à retenir ces dates et préparez vos bêches !

Les générations futures comptent sur votre engagement.

Pour participer à cette opération, vous pouvez vous inscrire **jusqu'au 14 janvier** :
 03 88 38 11 04 - mairie@dorlisheim.fr



BROYAGE DES SAPINS



Après les fêtes, venez recycler votre sapin !
Les artisans et commerçants ARTICOM vous proposent de broyer et transformer vos sapins en compost.

Rdv le samedi 7 janvier 2023 de 10h à 15h sur le parking du foot.
Petite restauration et boissons sur place.

EXPOSITION D'AVICULTURE



Samedi 7 et dimanche 8 janvier 2023
À l'Espace pluriel, salle Orchidée

Présentation de plus de 250 beaux spécimens. (Lapins et pigeons)
Restauration sur place.

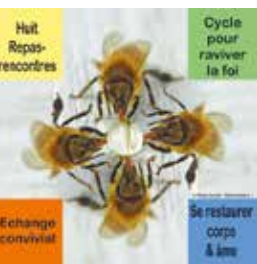


CONCERT ÉGLISE PROTESTANTE



Samedi 7 janvier 18h
FA LA NINNA... La mère et l'enfant dans la musique italienne du XVII^e siècle
Anne Schlick, chant nyckelharpa - Monique Haug, théorbe, guitare baroque
Entrée libre - Plateau

ET TOI, QU'EST-CE QUE TU CROIS ? REPAS-RENCONTRE AU CHÂTEAU



Le consistoire protestant organise des repas-rencontres à thème. En janvier et février, le cycle fait halte à Dorlisheim.
La formule : un repas simple, une introduction au thème par un des pasteurs, un temps de discussion en groupes, une mise en commun.
Ces soirées se passent dans une belle ambiance conviviale et vivante !

Mardi 10 janvier, à 19h (repas) et 20h (soirée thématique) au château de Dorlisheim :
« Science & foi : un même chemin de découverte du vivant » (Sybille Stohrer).

PROMENADES TRAÎNE SAVATES

Nous nous promènerons les vendredis 13 & 27 janvier 2023 à 14h
Rendez-vous au Parc du Château



ATELIER CUISINE : TRIANGLE AUX ÉPINARDS ET FETA



Aujourd'hui nous vous proposons de partir du côté de la Grèce pour y déguster de **délicieux feuilletés aux épinards et à la féta... la spanakópita.**

La spanakópita peut être présentée sous différentes formes, les plus courantes étant le petit feuilleté de forme triangulaire. Une farce à base d'épinards, d'herbes fraîches et de féta se trouve emprisonnée dans de la pâte Filo (ou de brick) avant un passage au four...



Libre à vous de déguster ces feuilletés en entrée ou en plat principal avec une salade ou pourquoi pas en apéritif version plus petite.

Vendredi 20 janvier 2023 à 19h30

Inscrivez-vous sans plus tarder auprès de Chantal Sluis

06 14 80 42 96 (12 pers maximum)

Prix pour l'atelier 10€ pers. / Carte de membre 5€

Amicale du Château de Dorlisheim 103/105 Grand Rue 67120 Dorlisheim

ASSOCIATION FLEURS ET FRUITS DORLISHEIM ET ENVIRONS

Bonne et heureuse année 2023!

Si vous êtes intéressés par le jardinage et les arbres fruitiers, venez rejoindre une équipe motivée pour acquérir des connaissances et des apprentissages en toute convivialité ; connectez-vous sur notre site internet <https://www.fleursetfruitsdorlisheim.com/> pour mieux nous découvrir.



L'association Fleurs et Fruits Dorlisheim et Environs organise son Assemblée Générale **le vendredi 20 janvier à 19H45** au 1^{er} étage du Château.

Inscriptions et informations : 06 25 25 81 23 (pasteur J. Grauling)
ou contact.prodoro@gmail.com

Contact : Catherine 06 47 00 34 50

CONCERT D'BLOOSBAND



Après deux années de rendez-vous manqué avec son public, pour les raisons que l'on connaît, d'Bloosband signe son retour sur la scène de Dorlisheim.

Le groupe de 14 musiciens et leur chanteur, tiendront les amateurs de Bloosmusik en haleine durant plus de 2h. Le programme concocté pour l'occasion fera la part belle aux polkas et valse, mais aussi à des compositions plus modernes comme Purple rain de Prince ou Far From Over tiré du film Staying Alive.

Marc Lutmann, chanteur emblématique du groupe, apportera sa contribution et saura chauffer la salle, à n'en pas douter.

Différents solos viendront ponctuer cette soirée musicale.

Samedi 21 janvier 2023 à 20h30 (ouverture des portes 19h30)

À l'Espace pluriel

Les réservations sont à faire avant le 16/01/2023

Entrée: 12€

Paiement par chèque à l'ordre de d'Bloosband 1, rue des Muguets 67530 Boersch

Caisse du soir: 15€

Vous pourrez vous restaurer avec les traditionnelles knacks ou la salade alsacienne, accompagnés des meilleurs crus de la région.

L'ensemble musical d'Bloosband vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année, et se réjouit d'ores et déjà de vous retrouver le samedi 21 janvier prochain.

Renseignements: Jean-Luc Herr 06 84 81 73 16
Claude Guth 06 85 24 57 23

DÉJEUNER DANSANT

Les bénévoles du CCAS sont heureux de vous convier à la **8^e édition de leur Déjeuner dansant.**

Rendez-vous à l'Espace pluriel, le **dimanche 22 janvier à partir de 12h.**

Animation proposée par Musik Dominik

Entrée: 15€ à régler sur place uniquement, qui comprend un plat et un dessert (ou 6€, sans le repas). Boissons en supplément.

Nos amis allemands d'Oberweier nous rendront visite à cette occasion! Venez nombreux vous divertir, danser, discuter ou tout simplement profiter d'un après-midi musical.

Merci de vous inscrire **avant le 16 janvier** auprès du secrétariat de la mairie, en appelant le 03 88 38 11 04.

BROCANTE ARTICLES DE PÊCHE

Dimanche 29 janvier 2023

Brocante pêche - Appma Dorlisheim

À l'Espace pluriel de 9h à 17h (salle chauffée)

Pour les exposants ouverture 6h30



Achat / vente / échange de matériel toutes pêches

Entrée Gratuite - Location de la table 5€

Petite restauration sur place - Menu de midi steak frites salade au prix de 15€

Contact & Réservations: M. Laurent Grislin - 06 25 12 65 13

LES DORLI'LINERS DE DORLISHEIM ORGANISENT UNE SOIRÉE COUNTRY

Samedi 4 février 19h à l'Espace pluriel de Dorlisheim

Avec l'orchestre Backwest

Buvette, petite restauration sur place

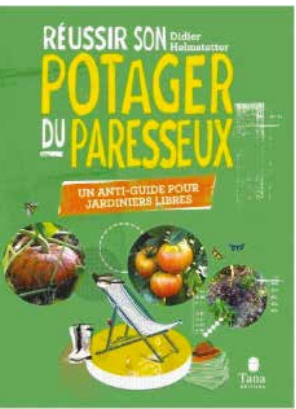


Renseignements et inscriptions: JOE au 06 79 25 48 92 - mail: j.ehles@sfr.fr

À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Les bénévoles de la Bibliothèque vous souhaitent une année 2023 magique ! Qu'elle soit synonyme pour tous de santé et de renouveau, avec de beaux projets, dignes des idées étonnantes de Luna Lovegood ou plus sérieuses, si vous préférez vous inspirer de Bill Weasley ou d'Hermione Granger... Nos meilleurs vœux pour une Belle et Heureuse Année !



Infos en bref

- Animations Enfants : mercredi le 18 janvier à 9h45 et 10h30
- Nouveautés Jeunes et Adultes : Chouette ! Elles sont en rayons depuis début décembre !
- **Conférence : le vendredi 27 janvier à 20h15 au Château :** « le Potager du Paresseux ». M. Helmstetter, auteur du livre partagera avec nous sa vision du travail dans le potager.

Horaires

- Lundi de 16h à 18h
- Mercredi de 9h à 11h
- Vendredi de 17h à 19h
- Samedi de 14h à 16h



SCRABBLE

Oh ! Oh ! Oh ! Le Père Noël vient de passer et nous espérons qu'il vous a gâtés. À nous, scrabbleurs, il nous a laissé plein de lettres O à caser ! Voici quelques mots :

- | | |
|---------|------------------------------|
| BONOBO | Chimpanzé nain du Congo |
| BOSKOOP | Pomme à chair ferme |
| COCOON | Cocon chez soi |
| COLOMBO | Ragoût antillais |
| COOLOS | Calme, décontracté |
| MONOSOC | Charrue à un seul soc |
| OCTODON | Rongeur herbivore |
| OOLONG | Thé mi-noir, mi-vert |
| ROCOCO | Stylectarabiscoté, vieillot |
| ROTOTO | Rot de bébé |
| TOMBOLO | Isthme de galets ou de sable |

Jeu du mois : Harry Potter

Soit on adore, soit on déteste les livres de J.K. Rowling. Ils sont tous disponibles à la bibliothèque. Dans la grille, nous vous invitons à découvrir 16 mots du vocabulaire spécifique de cette série.

Liste des mots à trouver (horizontalement, verticalement ou en diagonale) :

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| E | I | N | P | F | Ç | Z | D | X | S | F | E | I | J | J |
| I | A | U | O | O | D | C | C | F | W | E | A | A | X | L |
| C | P | D | L | U | R | C | C | G | P | V | E | C | Q | B |
| N | Q | L | Y | R | A | O | M | C | S | I | J | R | J | W |
| A | L | O | N | C | N | Ç | G | R | P | D | E | O | P | N |
| M | C | M | E | H | G | S | S | O | U | R | B | M | A | I |
| H | G | W | C | E | O | B | R | G | E | A | B | E | T | T |
| T | A | K | T | L | C | H | R | M | S | W | O | N | R | O |
| I | Y | U | A | A | T | I | I | I | F | J | U | T | O | L |
| R | K | L | R | N | N | H | L | G | F | S | L | U | N | B |
| A | X | L | A | G | C | I | Z | Q | F | T | L | L | U | A |
| X | K | C | O | U | C | D | K | T | Ç | V | U | E | S | I |
| B | Y | T | R | E | N | A | L | P | S | N | A | R | T | D |
| L | T | O | D | L | Y | N | O | R | V | E | G | I | E | N |
| S | Q | P | M | Q | U | H | O | R | C | R | U | X | E | T |

- acromentule
- arithmancie
- basilic
- boullu
- chimère
- cognard
- diablotin
- fourchelangue
- gringotts
- horcruxe
- lycanthropie
- moldu
- norvegien
- patronus
- polynectar
- transplaner



Les membres du Club de Scrabble vous présentent leurs meilleurs vœux. Venez jouer avec nous, tous les mercredis (sauf jours fériés) à partir de 14h à la bibliothèque. Venez avec votre jeu de scrabble et découvrez le club.

ASSOCIATION FAMILIALE DE LOISIRS ÉDUCATIFS ET DE FORMATION

Accueil de loisirs "Au château de Dorlisheim"
 Au programme des **mercredis de janvier 2023**

Pour les enfants de 4 à 12 ans



Mercredi 04/01 : Épiphanie



Ce mercredi nous allons célébrer les rois: réalisation de couronnes et dégustation des galettes des rois maison. Qui aura la fève ?

Mercredi 11/01 : journée mondiale du braille



Nous allons sensibiliser les enfants au handicap visuel. Un intervenant leur expliquera comment les personnes atteintes de ce handicap perçoivent l'environnement et comment s'adaptent-elles au quotidien ? Il y aura des petits jeux visuels

Mercredi 18/01 : jeux vidéo

Le matin nous ferons des petits bricos sur les jeux vidéo et l'après-midi l'association Animeico interviendra pour le plus grand plaisir des enfants.

Mercredi 25/01 : Nouvel An chinois



Lanternes chinoises et dragons seront au programme suivis d'un grand jeu

Dates des célébrations à l'église de Dorlisheim

- Dimanche 1^{er} janvier, 10h30, vin chaud offert à la sortie
- Samedi 14 janvier, 18h
- Dimanche 22 janvier, 10h30

Bonne et heureuse année!



Toutes les informations sur notre site internet : www.paroissesmutzig.com
 Père Olivier Becker – Presbytère de Mutzig
paroisses.mutzig@gmail.com – 03 88 38 14 59
 Anne Martz – amartz67120@gmail.com – 06 95 34 37 40

PAROISSE PROTESTANTE DORLISHEIM-ROSHEIM ET ENVIRONS

Permanence à Dorlisheim: mardi de 10h à 11h45, à Rosheim (32 av. Clémenceau): vendredi de 10h30-11h30

Cultes et célébrations pour la semaine de l'Unité des chrétiens
 Église: Samedi 31/12 18h, Dimanches 8, 22 et 29 janvier à 10h

Sarepta: Samedi 14/1 16h

Rosheim: Dimanche 15/1 18h30 (œcuménique à l'église St Etienne)

Mutzig: 13/1, 20h Veillée Taizé (égl. prot.)

Lueurs du soir: tous les mercredis de 18h à 18h30 (église)

Petites souris: 15/1 à 10h (foyer)

ImperturBible: Partage biblique, vendredi 20/1, 20h (foyer)



1 rue de la Paix 67120 Dorlisheim 06 25 25 81 23 - jurgen.grauling@uepal.fr
 Présidente: Barbara Utsch-Adam - Receveur: Christophe Loew
 Pasteur: Jürgen Grauling
www.protestants-molsheim-mutzig-dorlisheim-rosheim.fr Groupe WhatsApp

DÉLESTAGE ÉLECTRIQUE PROGRAMMÉ : QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE ?

La crise énergétique que traversent la France et l'Europe, a conduit le gouvernement à faire des annonces sur de possibles opérations de délestage.

La nécessité de se préparer

Le délestage est une mesure exceptionnelle, mise en œuvre en dernier recours par les gestionnaires du réseau électrique (ENEDIS et SER pour le Bas-Rhin), qui prend la forme de coupures électriques programmées d'une durée de 2 heures consécutives, affectant alternativement des portions de départements. Ces coupures pourront avoir lieu en semaine, de 8h à 13h et de 18h à 20h, ces plages horaires correspondant à des pointes de consommation d'électricité.

Elles concerneront l'ensemble du département à l'exception de 324 sites qui ont été reconnus comme étant des sites prioritaires.

Chronologie des délestages éventuels

Phase de préparation

À J-3, Ecowatt émet un signal orange ou rouge, correspondant à une possibilité de tension sur le système électrique et donc à une probabilité de délestage. Dans cette démarche préventive, pendant laquelle il est encore possible d'éviter le délestage si chacun réduit sa consommation, il faudra porter une attention particulière aux personnes vulnérables.

Comme pour le Plan canicule ou le Plan grand froid, la Commune recense les personnes vulnérables.

Toutes les personnes dont l'état de santé nécessite en permanence l'appui d'un équipement électrique (respirateur ou pompe par exemple) **sont invitées à se manifester auprès de la mairie dans les plus brefs délais.**

Phase de mobilisation opérationnelle

Si le délestage dans le département du Bas-Rhin est confirmé, les communes concernées par le délestage seront visibles, dès 17h à J-1 et mis à jour à jusqu'à 21h30, directement sur les sites internet des distributeurs d'énergies (SER, Enedis ou régie locale).

Les écoles situées dans un secteur concerné par le délestage n'accueilleront pas les enfants en matinée. Par ailleurs, des « gardes postées » seront tenues par les sapeurs-pompiers et les gendarmes au sein de leurs établissements, en cas de coupure du réseau téléphonique.